

## Compte rendu de séance

### Séance du 1 Septembre 2020

L' an 2020 et le 1 Septembre à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de  
BURGEVIN Christiane Maire

**Présents** : Mme BURGEVIN Christiane, Maire, Mmes : COLLOT Marie, LARUE Delphine, SAULNIER Martine,  
MM : ANDRÉ Nicolas, LANCELOT Gérard, MIRLOU Jean, PETIAU Xavier, PETIT Gérard, REDON Jacky,  
THILLOU Davy

**Excusés** :

**Absents** :

**Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 11

**Date de la convocation** : 05/08/2020

**Date d'affichage** : 05/08/2020

**Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Sous Préfecture de Montargis  
le :

et publication ou notification  
du :

**A été nommé(e) secrétaire** : THILLOU Davy

Le conseil municipal **APPROUVE** le compte-rendu de la réunion du 2 Juin 2020.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**VOTE** les modifications à apporter au Budget 2020 de la Commune comme suit :

Section d'investissement :

- |                |                |
|----------------|----------------|
| - compte 2051  | + 108.40 Euros |
| - compte 21538 | - 108.40 Euros |

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais a institué la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) par délibération n° 2020-075 du 10 Juillet 2020.

La composition de la CLECT, prévue par cette délibération, est la suivante :

- 1 membre titulaire et 1 membre suppléant par commune.

Ces membres sont élus par chaque conseil municipal en son sein.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **NOMME** :

- Mme BURGEVIN Christiane, Maire, Titulaire de la CLECT
- M. PETIAU Xavier, Adjoint, Suppléant de la CLECT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DÉCIDE** de retenir l'entreprise TINET, pour l'aménagement et mise en sécurité du bourg :

Les travaux s'élèveront à un total HT de **129 800.10 Euros**.

**AUTORISE** Madame le maire à signer toutes pièces relatives à ce projet.

La commune a encaissé les ventes des tables d'école via la régie "Manifestations diverses - Locations", pour un montant de 80.00€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **DÉCIDE** de reverser la somme de 40.00€ à la coopérative de l'école maternelle de Ladon (45270) et la somme de 40.00€ à la coopérative de l'école élémentaire de Ladon (45270).

Madame le Maire expose le projet de parking en face de la Mairie (ancienne maison de M. Maguet). Remblayer avec les gravats de la maison une partie du terrain pour faire des places de parking avec installation d'une borne électrique pour les véhicules électriques.

Suite aux prescriptions gouvernementales concernant la pandémie de COVID 19, le conseil municipal décide de ne pas louer la salle polyvalente jusqu'à la fin de l'année. Les cours de Gymnastique, ainsi que les rassemblement du club sont suspendus.

Des entretiens communaux par le bureau d'études sur l'élaboration du nouveau PLUI sont programmés par la communauté de communes canaux et forêts en gâtinais. Le conseil fixe la date du vendredi 9 octobre à 18h.

Il est demandé à la secrétaire de mairie de solliciter la commission voirie de la Communauté de Communes, afin que M. Gérard PETIT reçoive les convocations des réunions de chantier sur la commune.

#### Informations diverses :

- \* La liste des membres des diverses commissions de la communauté de communes est distribuée ce jour aux conseillers.
  - \* Le cabinet médical de Ladon sera racheté par la Communauté de Communes (environ 80 000€). Une mise à disposition gratuite est proposée jusqu'à la finalisation de la succession, pour de la télémédecine.
  - \* Les travaux de l'église sont terminés. Le panneau d'affichage de l'église sera déplacé à l'extérieur sur le pilier du portail de la cimetière.
  - \* La mairie est en attente du devis de Placier d'une rive en zinc du clocher de l'église.
  - \* Convoquer la SMACL pour réétudier les trafics et demander à GROUPAMA une proposition de prix pour les assurances communales.
  - \* Demander un devis à la Société Kufit et à la Société Pithiviers Nettoyage pour nettoyer la façade de la Mairie.
  - \* M. Maguet propose la vente de ses terrains pour 100 000€ en l'état pour une superficie de 4 010 m<sup>2</sup>. Le conseil n'accepte pas sa proposition.
  - \* Mme Le Maire informe les conseillers de la facture du vétérinaire de Ladon concernant l'euthanasie d'un chat déclaré par M. Mariens. Il est décidé de régler cette facture, et d'informer par courrier M. Mariens, de signaler tout abandon à Mme le Maire et de ne plus prendre ce genre d'initiative.
  - \* Le conseil accepte que la commune achète 500 masques chez "le Masque Français".
  - \* Didier a fait un chenil dans la cour de la Mairie pour accueillir les chiens errants ou fugueurs.
- Une enquête publique sur le déclassement du terrain du GAEC PETIT, pour la construction d'une usine de méthanisation se déroulera du 1er septembre au 2 octobre 2020.
- \* M. PETIT Gérard expose au conseil le projet de méthanisation et du changement de zonage.

#### Question diverse :

S'informer pour un nouveau cadastre.

Séance levée à: 23:30

En mairie, le 27/10/2020  
Le Maire  
Christiane BURGEVIN